

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 22 AVRIL 2010



Institut
Universitaire
de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur LABRAGA, Monsieur THUILLIEZ, Monsieur PAVONE, Monsieur TABARY, Monsieur BELLALIJ, Monsieur PUDLO, Monsieur TANGHE,
- Collège IATOSS : Madame HOLLAND, Madame SEGARD
- Collège Usagers : Monsieur LECOCCO
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE, Monsieur FARREYROL, Monsieur FRANCOIS
- Personnalités Invitées : Monsieur VUEBAT, Monsieur CARTIGNIES, Monsieur DEREMETZ, Monsieur WAXIN, Monsieur PETIT, Monsieur ZERROUKI, Monsieur DELEVAQUE, madame RENAUX, Monsieur MORAUX, Monsieur MICHEL, Monsieur LEZZANI
- Membres de Droit : Monsieur ROUZE, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur BRIDE et Monsieur NICOLAS à Monsieur JETTE, Monsieur DUBUS et Monsieur VANDERCROYSEN à Monsieur FARREYROL, Monsieur TRANOY à Monsieur FRANCOIS, Madame SAUTEJEAU à Monsieur TANGHE, Monsieur AVANZATO à Monsieur PAVONE, Madame MOULIN à Madame SEGARD
- Excusés : Monsieur DESLANDRE

En l'absence de Monsieur BRIDE, Monsieur JETTE vice président du Conseil, ouvre la séance.

En préambule, il est demandé aux conseillers d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Point sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens
- Renouvellement de la convention avec l'ISET de Sfax

Cette modification à l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 19 JANVIER 2010

Le compte rendu du conseil en date du 19 janvier 2010 est approuvé à l'unanimité.

2) COMPTE FINANCIER 2009

(Documents envoyés aux conseillers)

A l'appui d'une vidéo-projection, Monsieur ROUZE entame la présentation du compte financier 2009.

Le compte financier 2009 est adopté à l'unanimité.

3) DBM DE RATTACHEMENT ET DBM DE REPPORT

(Documents envoyés aux conseillers)

Après avoir précisé aux conseillers que la DBM de prélèvement sur réserves n'était plus nécessaire, Monsieur ROUZE présente aux conseillers les demandes de DBM.

Les DBM sont votées à l'unanimité.

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél: 33.03.27.51.12.52
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

4) DEMANDE DE SUBVENTION

Il est présenté aux conseillers une demande de subvention d'un montant de 3200,00 € émanant de « l'association des étudiants et anciens étudiants de la licence des ressources humaines de Valenciennes »

La subvention est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions

5) MODALITES CONCERNANT LES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL DE L'IUT

Monsieur ROUZE annonce que le mandat des représentants enseignants et des représentants IATOSS au conseil de l'IUT se termine le 07 juin 2010.

La date des élections pour le renouvellement des sièges des conseillers est prévue le 04 juin. Le dépôt des candidatures se fera du 14 au 28 mai.

Un arrêté relatif à ces élections a été proposé à la signature de Madame la Présidente.

6) CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2010/2011

(Document distribué aux conseillers)

Monsieur ROUZE présente le calendrier de l'IUT 2010/2011

Adopté à l'unanimité

7) PRESENTATION DU PROJET DE DEMENAGEMENT DE L'ANTENNE DE MAUBEUGE

(Document distribué aux conseillers)

A l'appui des photos et des croquis repris dans le document, Monsieur ROUZE présente le projet de construction du futur pôle universitaire de Maubeuge sur le site du lycée Pierre Forest. L'achèvement des travaux est prévu avant la rentrée 2012.

Monsieur MORAUX, chef de département MPh commente le projet et soulève la question des équipements de laboratoire.

8) POINT SUR LE PROJET DE DEPARTEMENT "SERVICE A LA PERSONNE"

(Présentation Powerpoint)

Monsieur PUDLO fait part aux conseillers de l'état d'avancement du projet de création d'un nouveau département « Services à la personne »

9) EVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS

(Documents distribués aux conseillers, avec annexe rectifiée)

Monsieur ROUZE rappelle que l'évaluation est basée sur deux questionnaires qu'il présente aux conseillers:

L'un concerne la formation, l'autre concerne l'enseignement. Ceux-ci ont été votés par le CEVU et le CA de l'université.

Plusieurs conseillers demandent des modifications par rapport aux questionnaires d'origines. Elles consistent en des modifications ou des rajouts de rubriques en relation avec l'IUT.

En ce qui concerne le questionnaire sur la formation, Monsieur FAREYROL remarque qu'il serait judicieux d'intégrer une question sur le stage en IUT à partir de la question 42.

Monsieur ROUZE propose donc d'ajouter des questions sur le stage et les projets (n° 42.1 et suivants).

En ce qui concerne le questionnaire sur l'enseignement, Monsieur ROUZE propose de reprendre le document dans son intégralité.

Monsieur WAXIN regrette la lourdeur du questionnaire et craint que cela soit rédhibitoire pour les étudiants.

Monsieur LECOCQ abonde dans ce sens.

Monsieur ROUZE rappelle que ces modifications seront soumises au CEVU.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité

10) ELEMENTS SUR LE C.O.M.

(Documents distribués aux conseillers)

Monsieur ROUZE présente les modifications demandées par le CS et le CEVU dont celles qui ont été votées par ces deux instances mais non votées par le Conseil de l'IUT. (Annexe 13)

Monsieur ROUZE rappelle les raisons qui ont conduit à ne pas insérer ces dernières dispositions dans le C.O.M., celles-ci étant jugées sans relation directe avec le programme pédagogique du diplôme national.

Le C.O.M. a été envoyé au Ministère sans intégrer ces dispositions qui ont été placées en annexe du document pour information.

11) CONVENTION DE COOPERATION AVEC L'ISET DE SFAX

(Documents distribués aux conseillers)

Monsieur ROUZE explique les raisons du renouvellement de la convention de coopération avec l'ISET de Sfax.

La convention est adoptée à l'unanimité.

12) QUESTIONS DIVERSES

Monsieur ROUZE présente le concours « 24 heures de ma vie... » qui est un projet d'action dans le cadre du Pôle d'Excellence Mécanique. Il s'agit de valoriser les formations techniques et technologiques auprès des jeunes.

Monsieur LEZZANI s'étonne de la faible valeur des prix alloués aux lauréats (50 à 150€ par participant).

Monsieur THUILLIEZ fait part aux conseillers du courrier adressé à madame la Présidente dans lequel il dénonce les nombreux incidents de paiement des heures des intervenants extérieurs.

Monsieur ROUZE précise que l'université rencontre un problème avec le logiciel de paie qui entraîne « des dysfonctionnements techniques ».

En définitive, plusieurs conseillers de l'IUT regrettent le manque de communication des services compétents par rapport à ces incidents qui peuvent nuire à l'image de notre université et de l'IUT.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur JETTE lève la séance à 20h00.

Le Directeur,



Jean-Pierre ROUZE